



Activité supplémentaire à un cdi 100%

Par **Angélique**, le **09/01/2012** à **14:33**

Bonjour,

Je suis actuellement en CDI, fonctionnaire. Etant divorcée avec 2 enfants je souhaiterais trouver une activité complémentaire et j'ai l'idée de créer un site pour vendre des gateaux et pâtisseries que je confectionne. En restant dans la limite de ma ville et alentours !

Quelles démarches dois-je entreprendre ? Ai-je le droit ? Y'a t'il une déclaration à faire ???

Merci de votre aide et bon après-midi.